



23 DEC. 2011

VILLE DE FALAISE

CALVADOS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION n° 11-110

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2011

DIRECTION DU CABINET

L'AN DEUX MILLE ONZE, le LUNDI DOUZE DÉCEMBRE, à VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HOTEL DE VILLE, SOUS LA PRÉSIDENTE de Monsieur le Docteur Eric MACÉ, MAIRE.

Étaient présents :

*M. le Dr Eric MACÉ - MAIRE -
Mme JOSSEAUME, M. TURBAN, Mme GALLON, M. DUBOST, Mme CHIVARD,
M. RUAU, Mme RUL, M. VÉRON - Maire-Adjoints -
MM. LENGLINÉ, GUÉ, LAGRANGE, BARTHE, ZAMARA, Mme HERBINIÈRE,
M. PRINTEMPS, Mme COTTEREAU, MM. DENOYER, MORTAGNE, Mme DEVER,
MM. DELASALLE, VETTIER, TROCHERIE, MAUNOURY, Mme PERCHERON -
Conseillers Municipaux.*

Étaient absentes avec motif connu et valablement excusées :

*Mme BARON (qui avait donné pouvoir à M. RUAU),
Mme CALDIER (qui avait donné pouvoir à Mme JOSSEAUME),
Mme DECOUVELAÈRE (qui avait donné pouvoir à M. TURBAN),
Mme BOUQUEREL.*

***MOTION EN FAVEUR D'UNE LIGNE
NOUVELLE PARIS-NORMANDIE***

Le débat public pour la ligne nouvelle PARIS-NORMANDIE s'est ouvert en octobre. Ce projet fait partie du grand schéma de développement ferroviaire francilien. Il a été réactivé suite au Grenelle de l'Environnement, qui prévoit la construction de 2.000 kilomètres de voies d'ici 2020 et la consultation du grand Paris avec la problématique de l'organisation de la façade maritime de la région parisienne.

La ligne nouvelle Paris-Normandie répond à deux objectifs majeurs :

- Améliorer l'accessibilité de la Normandie. Le projet de ligne nouvelle concerne donc les deux axes Cherbourg-Caen-Paris et Le Havre-Rouen-Paris,
- Contribuer à faire de la vallée de la Seine un axe de développement du Grand Paris, et du Havre le port de la capitale.

A ces fins, la ligne ambitionne de placer les villes du Havre et de Caen à 1 heure 15 de Paris, Rouen à 45 minutes. A la clef également, un nouvel accès à la Défense, en plus d'un terminus maintenu à Paris Saint-Lazare.

Le grand débat organisé pendant 4 mois (du 3 octobre au 3 février 2012) permettra aux différents acteurs de se prononcer sur le projet.

La synthèse du dossier du maître d'ouvrage est disponible au Cabinet du Maire ou sur le site <http://www.debatpublic-lnpn.org>.

Les institutions bas normandes (Conseil Régional, 3 Conseils Généraux et 7 Communautés d'agglomérations) se sont investies dans ce débat en portant une position commune en 7 points :

- un objectif de **raccordement de Caen à Paris en 1 H 15, de Cherbourg à Paris en 2 H15**, permettant de favoriser des synergies entre la Basse-Normandie et l'Île-de-France tout en augmentant son potentiel touristique.
- une **liaison de Rouen à Caen en 45 minutes** (contre 1 H 30 aujourd'hui), afin de favoriser les échanges intra-normands et permettre le développement de toute la Normandie.
- des **liaisons aux villes normandes** afin que l'ensemble du territoire bénéficie de la LNPN, en s'appuyant sur un maillage utilisant le réseau ferroviaire existant et sur des mises en correspondances efficaces.
- des **arrivées à Paris la Défense et Saint-Lazare**, permettant un accès optimum au centre de la capitale.
- une **interconnexion à la plateforme aéroportuaire de Roissy** afin de contribuer à l'attractivité économique et touristique de notre région au niveau international.
- une **interconnexion au réseau grande vitesse national et européen** pour démultiplier les effets de la ligne sur la mobilité vers et depuis notre région et en développer l'attractivité.
- des services de transport favorisant **l'accessibilité à tous et des fréquences attractives**.

Je vous propose d'adopter une motion dans ce sens mais en y ajoutant des impératifs de développement local. En effet, le tracé A qui permet au PAYS DE FALAISE d'être relié (par la gare de CAEN) à 1 H 15 de PARIS, ne peut être qu'un atout formidable, une véritable alternative à la ligne PARIS-GRANVILLE, peu fiable.

Cependant, cette proposition ne doit également pas faire oublier la nécessité du désenclavement du Pays de Falaise par d'autres modes de transport : développement des lignes de bus inter-cités.

Nous ne pouvons rester indifférents à ce projet de nouvelles infrastructures de transport. Sa mise en service ne manquera pas de bouleverser les équilibres actuels de l'industrie logistique en Basse-Normandie. S'il est encore trop tôt pour savoir quels bénéfices pourra en tirer le Pays de Falaise, il est important de dire notre volonté de voir aboutir ce projet de "Ligne Nouvelle Paris Normandie".

LE CONSEIL MUNICIPAL,
- par 27 voix pour & 1 abstention -

**Le rapport de Monsieur le Maire entendu,
& après en avoir délibéré,**

V O T E

une motion en faveur d'une ligne nouvelle PARIS-NORMANDIE ;

A U T O R I S E

Monsieur le Maire à déposer un cahier d'acteur à l'occasion du débat public.

Pour copie conforme,
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-Adjoint,
Mme Elisabeth JOSSEAUME.

PREFECTURE DU CALVADOS

19 DEC. 2011

COURRIER



TRANSMIS A LA PRÉFECTURE
DU CALVADOS & AFFICHÉ,
le 16 DÉCEMBRE 2011.